



BON DE COMMANDE

VIDANGE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté de Communes de Treffort en Revermont met à votre disposition un service d'entretien des Assainissements Non Collectifs.

Pour leur bon fonctionnement, les fosses doivent être vidangées lorsque les boues atteignent 50% du volume utile.

La communauté de communes de Treffort en Revermont a fait le choix de l'entreprise **BIAJOUX Assainissement**.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service figurant sur le document ci-joint. Je m'engage à payer le montant réel de la prestation.

Tarifs au verso du bon de commande

Période de la prestation proposée :

Campagne Printemps 2012

Campagne automne 2012

Mr, Mme, Melle, locataire propriétaire, souhaite bénéficier du service entretien mis en place par le SPANC de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont.

Ainsi, je commande une vidange de mon installation située :

Adresse :

Commune :

Tel (fixe ou portable):

Le cas échéant, Nom et prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

Date de la dernière vidange :

ATTENTION !

Ce bon de commande rempli par mes soins n'a pas valeur de facture, le devis définitif de ma vidange sera établi sur place au moment de la prestation. Je m'engage à payer le prix du devis définitif dès réception de la facture.

Je préviens au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise BIAJOUX Assainissement au 04.74.22.12.12, si je ne peux pas être présent(e) au rendez-vous.

Si la localisation des ouvrages à vidanger ne peut être déterminée ou s'ils ne peuvent être rendus accessibles, un déplacement sans intervention vous sera facturé.



Merci de remplir la colonne « prix de la prestation commandée » en y reportant le prix adapté à votre cas.

TVA à 7%* pour les habitations de plus de 2 ans et TVA à 19.6% pour les autres cas

Prestation commandée Tarifs valables jusqu'au 31/12/2012	Prix en € TTC (TVA : 7 %)	Prix en € TTC (TVA : 19,6%)	Prix de la prestation commandée	Prix de la prestation réalisée
	Prestation programmée	Prestation programmée	(A remplir par l'utilisateur)	(A remplir par le vidangeur)
Vidange d'une installation jusqu'à 4 000 litres inclus	117.62	129.73		
Vidange d'une installation de + de 4 000 litres Par tranche de 1000 litres supplémentaires	24.97	27.91		
Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration > 30 mètres Par tranche de 10 mètres supplémentaires	6.82	7.61		
Vidange d'un bac dégraisseur seul	85.14	95.16		
Entretien d'un pré-filtre indépendant de la fosse	17.03	19.03		
Dégagement des regards enterrés Par heure	96.49	107.85		
Déplacement sans intervention	70.74	77.23		

J'ai pris connaissances des points ci-dessus et je certifie sur l'honneur que :

- Mon habitation est achevée depuis plus de 2 ans (TVA à 7 %*) Autre cas (TVA à 19,6 %)

Remarques (accès difficile, distance importante...) :
.....
.....

Signature du demandeur : Nom Prénom..... Date :

Lu et approuvé (à la commande) :

Lu et approuvé (fin de travaux) :

Bon de commande à envoyer à la Communauté de Communes de Treffort en Revermont par courrier à : BP 2 01370 Treffort-Cuisiat, accompagné du chèque d'acompte de 70.74 euros TTC (TVA à 7%) ou 77.23 euros TTC (TVA à 19.6%) à l'ordre du Trésor Public.

En cas d'urgence uniquement (Installation sans écoulement) : un numéro d'astreinte est disponible (Entreprise BIAJOUX Assainissement) : **Tel : 04-74-22-12-12**. Les tarifs présentés ci-avant ne sont pas applicables aux cas d'urgence.



CONDITIONS GENERALES DU SERVICE

Afin de faire bénéficier ses habitants de prix intéressants, la Communauté de Communes de Treffort en Revermont a passé un marché pour la vidange programmée (2 campagnes annuelles et hors interventions d'urgence) des assainissements individuels.

Chaque usager est libre de recourir ou non à cette prestation.

Cette prestation comprend : la vidange, le nettoyage du système de prétraitement (fosse septique, fosse toutes eaux, micro-station, bac à graisses, préfiltre,...), le curage des canalisations et regards avant épandage ainsi qu'un contrôle de bon écoulement, la remise en eau de la fosse avec l'eau fournie par l'utilisateur, la délivrance à l'utilisateur d'un certificat de vidange précisant la date, les prestations effectuées.

Si l'utilisateur souhaite recourir à cette prestation il s'engage à passer commande à la Communauté de Communes de Treffort en Revermont et à joindre au présent bon de commande rempli un chèque d'acompte de 70.74 euros TTC (TVA à 7%) ou 77.23 euros TTC (TVA à 19.6%) à l'ordre du Trésor Public. Suite à cette commande, l'entreprise Biajoux Assainissement, vidangeur retenu par la Communauté de Communes, vous contactera par téléphone, 10 jours avant l'intervention, pour convenir de la date et l'heure approximative du rendez-vous et confirmera ensuite par courrier 8 jours avant.

Les vidanges seront réalisées en présence du propriétaire et/ou du locataire ou de son représentant. **En cas de manquement au rendez-vous ou pour toute intervention irréalisable sur le terrain (regards inaccessibles, non localisés,...) et avant fait l'objet d'un déplacement, celui-ci sera dû et facturé selon les conditions tarifaires ci-dessous.**

Une fois sur place, le vidangeur remplira le bon de commande (que vous avez initialement rempli lors de la réservation) suivant les conditions techniques réelles rencontrées, le tarif de base peut être majoré en cas de regards scellés et non dégagés par l'utilisateur, d'éloignement de l'installation.

La Communauté de Communes de Treffort en Revermont enverra à l'utilisateur la facture correspondante à la prestation diminuée de l'acompte versé. Le règlement est effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public dans les vingt jours à réception de la facture.

L'utilisateur disposera d'un délai d'un mois, à compter de la vidange, pour formuler d'éventuelles observations.

La Communauté de Communes de Treffort en Revermont ne saurait être tenue pour responsable de toutes dégradations ou tout accident...commis par le vidangeur chez l'utilisateur.

	Prix en euros TTC (TVA à 7%)	Prix en euros TTC (TVA à 19.6%)
Vidange d'une installation jusqu'à 4 000 litres inclus	117.62	129.73
Vidange d'une fosse de plus de 4 000 litres Par tranche de 1 000 supplémentaires	24.97	27.91
Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration > 30 mètres Par tranche de 10 mètres supplémentaires	6,82	7,61
Vidange d'un bac dégraisseur seul	85.14	95.16
Entretien d'un pré-filtre indépendant de la fosse	17.03	19.03
Dégagement des regards enterrés Par heure	96.49	107.85
Déplacement sans intervention	70.74	77.23

TVA à 7% pour les habitations de plus de 2 ans, TVA à 19.6% pour les autres.